

**COMPTE-RENDU SUCCINCT  
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le douze février, le Conseil Municipal de la Commune de Bavilliers, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et fait l'appel.

En début de séance, après l'approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal et après l'installation de M. Pascal ACKERMANN Pascal, nouveau conseiller municipal, il est procédé à la présentation du **Programme de Renouveau Urbain des Résidences** par M. Damien MESLOT, Maire de Belfort et Président du Grand Belfort, accompagné de M. Tony KNEIP, Vice-Président en charge de la politique de la Ville et de l'habitat et de M. Thierry ROUSSEAU, Chef de projet Contrat de Ville et NPNRU, invités pour l'occasion.

S'en suivent la présentation des rapports d'information prises par le Maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT et les délibérations.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	DÉLIBÉRATIONS
<u>Délibération n° 19/001</u> Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2018 <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i>	Procès-verbal approuvé à 21 VOIX POUR et 5 ABSTENSIONS
<u>Délibération n° 19/002</u> Mise à jour du tableau du conseil municipal <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i>	Il est procédé à l'installation de M. ACKERMANN suite à la démission de Mme MOUGIN – le nouveau tableau du conseil municipal est et VALIDÉ À L'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR
<u>Délibération n° 19/003</u> Débat d'orientations budgétaires 2019 <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i>	Le conseil municipal PREND ACTE À L'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR de la tenue du débat.
<u>Délibération n° 19/004</u> Indemnités de fonction du maire et des adjoints - Modification de l'indice de référence <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i>	Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR
<u>Délibération n° 19/005</u> Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i>	Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR – <i>avis défavorable</i>
<u>Délibération n° 19/006</u> Subvention - ASMB danse et ballet sur glace <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i>	Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR
<u>Délibération n° 19/007</u> Concert au profit des blessés de l'armée de terre Demande de subvention <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i>	Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR
<u>Délibération n° 19/008</u> Mise à jour du plan de financement concernant la création d'un terrain de football synthétique <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i>	Délibération adoptée à 6 VOIX CONTRE, 6 ABSTENSIONS et 14 VOIX POUR

<p><b>Délibération n° 19/009</b>  Demande de subvention à la Fédération Française de Football concernant la création d'un terrain de football synthétique et d'un second vestiaire arbitre  <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée à 6 VOIX CONTRE, 6 ABSTENTIONS et 14 VOIX POUR</p>
<p><b>Délibération n° 19/010</b>  Demande de subvention DSIL - Rénovation de l'éclairage public (installation de luminaires à Led) au quartier des champs la belle et rue du coteau  <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR</p>
<p><b>Délibération n° 19/011</b>  Demande de subvention - Pour la mise en accessibilité des E.R.P.  <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR</p>
<p><b>Délibération n° 19/012</b>  Soutien à la résolution du 101<sup>ème</sup> congrès des maires et des présidents d'intercommunalité  <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i></p>	<p>Délibération adoptée à 7 ABSTENTIONS et 19 VOIX POUR</p>
<p><b>Délibération n° 19/013</b>  Nouvelles désignations commission municipale et comité consultatif  <i>19 présents, 8 absents, 7 procurations, 26 votants</i></p>	<p>M. ACKERMANN est désigné à l'UNANIMITÉ, soit 26 VOIX POUR, pour siéger au sein de la commission « Education Petite Enfance Jeunesse » et du comité consultatif « Restauration »</p>

L'ordre du jour est épuisé à 21H35, s'en suivent les questions diverses.

Fin de séance : 21h44

Affiché le 15 février 2019



Le Maire,  
Eric KOEBERLÉ